

Les droits des femmes afghanes s'est-il détérioré sous le régime taliban ?



**Travail Personel
d'Approfondissement
(TPA)**

**Shakila Panahi
Examen final eCG
C3f
2024-2025**

Table des matières

1. Préface	3
1.1. Raisons, motivations et objectifs personnels	3
1.2. Démarche	4
2. Introduction	5
3. Développement	6
3.1. Définitions ou contexte	6
3.2. Aspect droit	8
3.2.1. Quels sont les droits des femmes sous le régime taliban ?.....	8
3.2.2. Changements dans les droits civiques et sociaux.....	8
3.2.3. L'interdiction d'éducation	10
3.2.4. L'augmentation des mariages forcés	10
3.2.5. Synthèse et avis personnel	11
3.3. Économique	12
3.3.1. Quelles sont des conséquences du régime talibans sur l'autonomie financière des femmes et leur participation à l'économie afghane ?	12
3.3.2. Les restrictions relatives au travail et à l'accès à l'emploi.....	12
3.3.3. La détérioration de l'indépendance financière.....	13
3.3.4. Synthèse et avis personnel	14
3.4. Politique	14
3.4.1. Comment les femmes afghanes résistent-elles aux régimes talibans ?.....	14
3.4.2. Les mouvements de protestation et d'activisme	15
3.4.3. Les réseaux de soutien communautaire.....	16
3.4.4. Synthèse et avis personnel	17
4. Conclusion	18
5. Bilan personnel	19
6. Remerciements	20
7. Références bibliographiques	21
8. Table des illustrations	23
9. Annexes	24
9.1. Interview	24

1. Préface

1.1. Raisons, motivations et objectifs personnels

En tant que femme afghane qui a immigré en Iran et ensuite en Suisse, j'ai choisi de parler de ce sujet qui me tient à cœur, car il s'agit d'une partie de mon vécu et le droit des femmes est un sujet important pour moi. J'ai passé en effet la moitié de ma vie dans la situation actuelle des femmes afghanes. Je n'avais pas le droit d'étudier et de travailler en Iran parce que j'étais immigrante, et à cause des préjugés familiaux. Étant profondément attristée ce que vivent les femmes en Afghanistan, j'espère que ce travail va me permettre de mieux comprendre leur situation.

J'ai choisi ce sujet car ça fait déjà trois ans que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan et que les femmes afghanes ont été privées de leurs droits fondamentaux. Et c'est important pour moi de continuer à en parler pour ne pas oublier ce qu'elles vivent encore aujourd'hui. Cela me permet également de me sentir solidaire et empathique envers elles. Parler de ce que les femmes afghanes vivent est aussi une manière de leur montrer qu'elles ne sont pas seules dans cette lutte, et qu'il y a des gens comme moi qui les soutiennent. En effet, je pense qu'il est très important de continuer d'en parler pour éviter que cela ne devienne une situation normale. Par ce travail, je souhaite partager ce que je connais déjà de la situation des femmes en Afghanistan et ce que je vais apprendre pour pouvoir faire une analyse de la détérioration des droits des femmes sous le régime taliban.

En choisissant ce sujet, ma motivation principale est de lutter contre les inégalités et la discrimination envers les femmes ; les talibans sont le symbole de la forme la plus extrême d'inégalités entre les sexes, et en parler fait partie pour moi de la lutte pour la défense des femmes. Je souhaite sensibiliser les personnes à ce sujet, ce qui est aussi une manière pour moi de lutter contre l'injustice et de défendre des valeurs importantes à mes yeux. Je pense également que le droit des femmes doit être défendu par tous dans le monde afin de créer un monde plus égalitaire. Grâce à ce travail personnel et à l'aide de mes recherches sur le sujet, j'espère trouver des réponses aux questions que je me pose sur les droits des femmes afghanes en lien avec le régime taliban. L'interview d'une femme médecin afghane me permettra d'avoir un témoignage du terrain.

Je veux également faire découvrir une nouvelle culture et un nouveau pays et j'aimerais que ce TPA permette au lecteur d'en apprendre un peu plus sur l'évolution de la situation des femmes afghanes et de l'importance de dénoncer ces inégalités. Ce travail va aussi m'aider à améliorer ma rédaction en français et d'apprendre à trouver les bonnes informations pour répondre à ma question.

1.2. Démarche

Pour élaborer mon travail sur la situation des femmes en Afghanistan, en mettant l'accent sur la dégradation des droits des femmes sous le régime taliban, je vais suivre un plan bien organisé en plusieurs étapes.

Je vais d'abord établir un plan détaillé de mon TPA. Pour mes recherches bibliothèques, je vais consulter diverses sources comme Rapports récents d'organisations internationales (ONU ; ONG), puis je lis des articles sur la situation des femmes en Afghanistan et j'essaie de trouver des livres traitant de l'histoire et de la société afghane.

Pour apporter une dimension personnelle à mon travail, j'ai décidé d'interviewer Mme Hendera Fajer, une médecin afghane, actuellement réfugiée en Suisse. Son expérience professionnelle en tant que médecin en Afghanistan, combinée son engagement pour la cause des femmes afghanes, me permettra de comprendre davantage de situation des femmes en Afghanistan. Pour cet entretien je préparerai une liste de questions en lien avec la situation actuelle et son expérience personnelle. Je vais utiliser mon ordinateur pour enregistrerai la conversation et je lui laisserai également la possibilité de relire ou écouter les éléments transcrits de notre entretien si elle le souhaite.

Les difficultés que je peux rencontrer pour traiter mon sujet est que la situation en Afghanistan évolue rapidement, ce qui peut rendre certaines informations obsolètes peu de temps après leur publication. C'est pour ça je mettrai régulièrement à jour mes informations jusqu'à la finalisation du mon TPA. Et puis les restrictions imposées par le régime taliban rend difficile l'accès à des informations récentes et fiables sur la situation réelle des femmes en Afghanistan. Je vais multiplier mes sources, en incluant des rapports d'ONG, des témoignages directs si possible, et en suivant de près l'actualité. En suivant cette démarche et en restant consciente des défis, j'espère produire un TPA rigoureux et nuancé sur la situation des femmes en Afghanistan.

Étant donné que le français n'est pas ma langue maternelle, je pense demander à des personnes de mon entourage de relire régulièrement mon TPA afin de corriger les erreurs, si nécessaire.

2. Introduction

Depuis août 2021 et le retour au pouvoir des talibans, les femmes en Afghanistan ont perdu leurs droits fondamentaux. Les talibans ont mis en place des règles strictes pour exclure les femmes de la vie publique, de l'éducation et de l'emploi. Par la suite, en décembre 2022, ils ont interdit aux femmes de travailler pour des organisations humanitaires, et de nombreuses familles afghanes ont été privées d'aide.

Dans cette situation grave et inquiétante, il est nécessaire de se poser la question suivante : les droits des femmes afghanes se sont-ils détériorés sous le régime taliban ? Cette problématique est très importante, car elle touche non seulement à la situation des femmes afghanes, mais aussi aux principes fondamentaux des droits humains et à la stabilité de la région.

Pour répondre à cette question nous allons examiner trois aspects essentiels. Tout d'abord l'aspect du droit : quels sont les droits des femmes sous le régime taliban ? Cette sous-question me permettra d'analyser les changements légaux et réglementaires imposés par les talibans et leur influence sur les droits fondamentaux des femmes.

En ce qui concerne l'aspect économique, quelles sont des conséquences du régime talibans sur l'autonomie financière des femmes ? Cela me permettra de comprendre quelles conséquences économiques les femmes subissent dans leur la vie quotidienne.

Au niveau politique, comment les femmes afghanes résistent-elles au régime taliban ? Cela nous permettra de voir comment les femmes peuvent résister face à l'oppression et comment elles peuvent influencer la situation politique.

En examinant ces trois aspects, je pourrai mieux comprendre comment les femmes ont perdu leurs droits sous le régime taliban et constater les conséquences de ce nouveau régime politique dans leur vie quotidienne, leur statut dans la société, ainsi que leur avenir en Afghanistan. Cela me permettra de connaître non seulement la situation actuelle des droits des femmes, mais aussi de voir si les luttes et les résistances que les femmes continuent d'organiser font évoluer leurs droits.

3. Développement

3.1. Définitions ou contexte

L'Afghanistan est un pays situé en Asie centrale entouré par l'Iran, le Pakistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et la Chine. Kaboul est la capitale et sa plus grande ville. Les langues officielles sont le pachto et le dari et l'islam est la religion officielle du pays. L'Afghanistan a vécu plus de quarante ans de guerre.¹



Carte géographique de l'Afghanistan

Dans un article du Figaro, Olivier Roy, politologue spécialiste de l'islam explique dans quel contexte les talibans sont arrivés. L'URSS a envahi l'Afghanistan en décembre 1979, et cela s'est poursuivi jusqu'en 1989. Une guerre civile éclate après que l'URSS a quitté l'Afghanistan en 1989. C'est à ce moment précis que l'histoire des talibans débute en 1990. En pachtoune, le mot taliban se traduit par « étudiant en théologie ». Les talibans sont des musulmans sunnites qui suivent le rite hanafite (la plus ancienne des quatre écoles islamiques sunnites).

¹Contributeurs aux projets Wikimedia. (2025, 13 février)

Au début, ce sont des de jeunes afghans membres de la tribu pachtoune, un groupe ethnique en Afghanistan, qui sont plutôt issus des milieux les plus défavorisés. ²

Ils reçoivent une formation pour pratiquer un islam fondamentaliste dans des écoles coraniques du sud de l’Afghanistan et du Pakistan qui suivent le courant deobandi (courant sunnite traditionneliste de l’islam). Par ailleurs, la raison pour laquelle les talibans ont réussi à recruter beaucoup d’hommes est que l’école deobandi est la seule école présente dans les camps de réfugiés afghans du Pakistan, présents depuis l’invasion de l’URSS en 1979. Au début des années 1990, de nombreux jeunes réfugiés sont motivés à s’engager dans le projet des talibans. ³

Les talibans estiment protéger les valeurs religieuses et culturelles de l’Afghanistan en imposant des lois restrictives. Du point de vue des talibans, les femmes devraient seulement s’occuper de leur famille et toute activité sociale en dehors du foyer est selon eux contraire aux principes religieux. Cependant, de nombreuses personnes en Afghanistan ne sont pas d’accord avec l’interprétation du Coran des talibans et estiment que l’islam respecte les droits des femmes à l’éducation, à l’emploi et à la participation sociale.



(Fille afghane avec le nouveau drapeau de l’Afghanistan)

² Afghanistan : qui sont les talibans ? (21 septembre 2021)

³ Afghanistan : 10 dates clés pour comprendre la montée en puissance des talibans (16 août 2021)

3.2. Aspect droit

3.2.1. Quels sont les droits des femmes sous le régime taliban ?

Pour bien comprendre l'importance de la privation de leurs droits, il est important de faire un retour sur l'histoire des droits des femmes en Afghanistan avant que les talibans ne reprennent le contrôle.

Un rapport récent des Nations Unies sur la situation des femmes et des filles en Afghanistan explique que « les femmes ont obtenu le droit de vote en 1919. Les droits des femmes, devant la loi, ont été progressivement inscrits dans les constitutions de 1923, 1964 et 1976. Mais les conservateurs se sont opposés à ces changements. Dans la pratique, les progrès ont varié d'une région à l'autre, c'est-à-dire que les femmes vivant à la campagne n'ont pas pu bénéficier des mêmes droits que celles vivant en ville. Pourtant, des mouvements de femmes afghanes se sont opposées contre la société profondément patriarcale pendant la majeure partie du XXe siècle et les femmes ont alors bénéficié de progrès dans divers domaines, notamment dans celui de l'éducation et de l'emploi ».

Mais depuis 2021, les femmes se sont retrouvées privées de leurs droits fondamentaux. « Les talibans ont même limité l'accès des femmes aux lieux publics en Afghanistan en leur interdisant l'entrée aux bains publics, aux salles de sport et aux parcs. En imposant ces règles, ils cherchent à les effacer totalement de la vie publique ».⁴

3.2.2. Changements dans les droits civiques et sociaux

Durant la première période du régime taliban (1996-2001), ils ont imposé un certain nombre de restrictions dans tous les aspects de la vie du peuple afghan, en particulier pour les femmes et les filles afghanes. Elles ont été privées de leur droits fondamentaux pendant cette période par des lois et des réglementations qui limitaient notamment l'accès à l'éducation et qui les obligeaient à porter un hijab complet en public. En outre, la présence des femmes dans la société a été très limitée et elles devaient être accompagnées par un homme de la famille pour sortir. Les talibans, déjà très conservateurs, définissaient le rôle des femmes uniquement dans le contexte

⁴ La disparition des femmes afghanes de la sphère publique. (2 février 2023)

de la famille et du ménage et considéraient leur présence dans les espaces publics et sociaux incorrecte.

Au cours de la période qui a suivi le renversement des talibans en 2002 avec la mise en place du nouveau gouvernement, les femmes afghanes ont réalisé d'importants progrès dans différents domaines. Les femmes ont été poussées à retourner à l'école et faire des études, et elles ont eu accès au domaine professionnel et politique grâce au soutien de la communauté internationale et aux efforts nationaux. « Pendant cette période, plus de 3,5 millions de filles ont été scolarisées, et des femmes ont occupé des postes gouvernementaux et universitaires ».

À la suite du retour des talibans en 2021, les femmes afghanes ont été soumises à des restrictions strictes. Selon l'OSAR (organisation suisse d'aide aux réfugiés), les talibans ont supprimé le 18 septembre 2021 l'ancien ministère des affaires féminines, dont le mandat était de garantir les droits légaux des femmes dans le pays, pour le remplacer par le ministère de la propagation de la vertu et de la prévention des vices. Les femmes afghanes ont donc été privées du droit de participer à la vie politique, ce qui les a empêchées d'exercer une influence sur les affaires qui les concernent. Cela devrait être crucial pour la suite de l'action des talibans contre les Afghanes.

D'après l'OSAR, les femmes ne pourront pas poursuivre leur étude dans les universités à partir de la fin de 2022. Auparavant, ils leur avaient déjà interdit d'étudier certaines disciplines tels que les sciences vétérinaires, l'ingénierie, l'économie ou l'agriculture. Selon les talibans les femmes ne sont pas qualifiées pour être juges ou avocates en raison de leur manque de connaissance de la charia. Exclues du système légal, les femmes sont même devenues des cibles de représailles des talibans.

Selon l'OSAR, les femmes afghanes ne sont plus autorisées à se rendre seules dans un poste de police pour dénoncer la violence au sein de la famille. Les talibans ont fermé les foyers pour femmes, ce qui a entraîné la perte de leurs derniers refuges sûrs pour les femmes et les filles. Cela a entraîné des mariages d'enfants, des dépressions et des suicides en raison de l'exclusion et du manque de possibilités d'avenir. Le risque d'être victime de violence domestique a également augmenté.⁵

⁵ La disparition des femmes afghanes de la sphère publique. (15 août 2024).

3.2.3. L'interdiction d'éducation

Le 17 septembre 2021, soit un mois après leur prise de pouvoir, les talibans ont interdit l'école aux filles à partir de la sixième année. L'UNESCO affirme que l'Afghanistan est le seul pays au monde où l'enseignement secondaire et supérieur est strictement interdit aux filles et aux femmes. Actuellement, 1,4 million d'Afghanes ont été délibérément privées d'accès à l'éducation. Il y a eu un net recul de l'accès à l'enseignement primaire, avec une diminution de 1,1 million du nombre de filles et de garçons scolarisés. Les conséquences de l'interdiction de l'éducation des filles en Afghanistan sous le régime taliban sont très graves et importantes, impactant à la fois l'avenir des filles et l'ensemble de la société et du pays. L'interdiction de l'éducation constitue une violation des droits humains les plus fondamentaux, et finalement les prive de la possibilité de progresser socialement.

Depuis 2021, l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) s'engage à promouvoir d'autres méthodes d'enseignement pour les filles et les femmes afghanes. Dans une publication de l'UNESCO, ils détaillent la création de programmes dans 20 provinces du pays. « Plus de 1 000 facilitateurs, dont 780 femmes, ont été formés pour donner des cours d'alphabétisation et 55 000 jeunes ont pu suivre ces cours, dont une grande majorité de filles, dans près de 1 900 villages. Néanmoins, la tâche est énorme par rapport au nombre de personnes qui ont abandonné l'école. Mais l'Unesco souligne que l'éducation en personne dans une salle de classe ne peut être remplacée ».⁶

3.2.4. L'augmentation des mariages forcés

En Afghanistan, les mariages forcés et précoces existaient déjà depuis longtemps. Mais après le retour au pouvoir des talibans en août 2021, cette tendance s'est encore développée. De nombreuses jeune filles, particulièrement dans les zones rurales, doivent se marier très jeunes, et elles n'ont pas le choix. Amnesty international explique dans un rapport publié en juillet 2022 que ces mariages se déroulent principalement à cause de la crise économique et humanitaire. En réalité, comme les jeunes filles ne peuvent plus accéder à l'éducation et à l'emploi, les familles les obligent à se marier, et parfois avec des membres des talibans. Il arrive aussi que ce

⁶ Afghanistan : 1,4 million de filles toujours interdites d'école par les autorités de facto. (Août 2023).

soient des talibans qui font pression sur les familles pour épouser leurs filles. Une mère de famille de 35 ans qui vive dans une province du centre de l'Afghanistan, a dit à Amnesty International que la crise économique l'a poussée à marier sa fille de 13 ans à un voisin âgé de 30 ans en échange d'une dot d'un montant d'environ 670 dollars. Après le mariage, elle a confié qu'elle se sentait soulagée car sa fille ne souffrira plus de faim.⁷

3.2.5. Synthèse et avis personnel

Pour résumer, sous le régime taliban en Afghanistan, les droits des femmes ont été fortement limités. Après le retour au pouvoir des talibans en 2021, bon nombre des acquis obtenus par les femmes sous les régimes précédents ont été rapidement perdus. Les femmes se sont vu refuser une éducation au-delà de la sixième année, de sévères restrictions ont été imposées à leur liberté de mouvement et l'accès aux services de santé est devenu difficile pour beaucoup d'entre elles. De plus, les mariages forcés et précoces ont augmenté et les droits des femmes au sein de la famille ont été sévèrement restreints.

En tant que personne vivant à l'extérieur de l'Afghanistan, cette situation me dérange extrêmement. Limiter les droits des femmes affecte non seulement leur santé et leur avenir individuels, mais a également un effet négatif sur le progrès de l'ensemble de la société. Les opportunités d'éducation et de carrière offertes aux femmes les aident non seulement à atteindre leur indépendance économique, mais aident également la société à atteindre son plein potentiel. J'espère qu'un jour, les droits des femmes en Afghanistan et dans d'autres pays touchés par de tels régimes seront pleinement rétablis et qu'elles pourront vivre dans un environnement libre et égalitaire.

⁷ Les talibans détruisent la vie des femmes et des filles (28 juillet 2022)

3.3. Économique

3.3.1. Quelles sont des conséquences du régime talibans sur l'autonomie financière des femmes et leur participation à l'économie afghane ?

Pendant la période du régime taliban de 1996 à 2001, les femmes ont subi une grave privation de leurs droits économiques et sociaux. Après la chute des talibans de 2002 à 2021, les femmes afghanes ont pu devenir actives sur le marché du travail dans divers secteurs économiques. Elles ont pu notamment obtenir des emplois gouvernementaux dans l'éducation et dans d'autres domaines professionnels. Cependant, après le retour au pouvoir des talibans en 2021, tout s'est arrêté. De nombreuses règles ont été mises en place pour restreindre l'accès à l'emploi et priver les femmes de leurs libertés économiques. Les femmes afghanes n'ont plus pu accéder au marché du travail ou occuper des postes gouvernementaux, et de nombreuses femmes ont été forcées de quitter leur emploi. Par conséquent, elles se sont retrouvées financièrement dépendantes envers leur famille ou leur mari, ce qui a entraîné davantage de problèmes économiques pour de nombreuses femmes.

En ce qui concerne leur participation à l'économie afghane, elle a fortement chuté depuis 2021. En effet, l'interdiction par les talibans de l'éducation des femmes et des filles a de graves conséquences économiques pour l'avenir du pays qui manquera de médecins, d'infirmières d'enseignantes et de femmes diplômées dans différents domaines.

3.3.2. Les restrictions relatives au travail et à l'accès à l'emploi

Les talibans ont empêché de nombreuses femmes de se rendre sur leur lieu de travail ou leur ont interdit certains secteurs d'activité, ce qui les a laissées sans revenus.

Dans son rapport « la guerre des talibans contre les femmes », Amnesty International explique que « les dirigeants talibans ont progressivement restreint les possibilités pour les femmes de travailler dans la fonction publique. Ils ont ordonné aux femmes employées par le gouvernement de rester chez elles, sauf dans le cas où elles ne pouvaient pas être remplacées par des collègues masculins dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité. L'obligation

de sortir accompagnées par un homme de sa famille et les restrictions relatives à la tenue vestimentaire ont également entravé l'accès des femmes à l'emploi dans les secteurs privés ».⁸

D'après Amnesty International, les talibans ont étendu une fois de plus l'interdiction pour les femmes de travailler en dehors de leur domicile en avril 2023. Les salons de beauté ont été contraints de fermer, ce qui a mis un terme à l'un des derniers endroits de socialisation pour les femmes. Cette interdiction touche 60 000 entreprises appartenant à des femmes et les privant souvent de la seule source de revenus de leurs familles.⁹

Dans son rapport sur la situation des droits humains dans le monde, Amnesty informe que « 80 % des femmes journalistes ont renoncé à exercer leur métier entre août 2021 et août 2023 en raison des restrictions des talibans. Il était obligatoire pour les femmes qui apparaissaient à la télévision de se couvrir le visage ».¹⁰

3.3.3. La détérioration de l'indépendance financière

Le recul de l'indépendance financière des femmes en Afghanistan est principalement causé par les difficultés d'accès à l'emploi. Etant donné qu'elles sont privées du droit à l'éducation et donc de faire des études, elles ne sont plus formées et ne peuvent plus trouver de postes de travail qui leur permette une indépendance financière. Pour donner suite aux nouvelles restrictions des talibans, les femmes ont dû chercher des emplois informels comme le colportage, le travail domestique et l'agriculture mais qui leur rapporte de faibles revenus.

Selon un rapport des Nations Unies en janvier 2024, « la proportion de femmes travaillant dans tous les secteurs a également chuté de manière exceptionnelle, passant de 11% en 2022 à seulement 6% cette année ».¹¹

⁸ Amnesty International (2023)

⁹ Amnesty International. (Août 2023)

¹⁰ Amnesty International. (24 avril 2024)

¹¹ Les droits des femmes sont essentiels au redressement économique de l'Afghanistan. (18 janvier 2024)

Les femmes afghanes sont alors de plus en plus dépendantes financièrement de leur famille, en particulier de leur mari, malgré la baisse de l'emploi et des opportunités économiques.

Dans de nombreuses familles, les femmes sont contraintes de s'occuper seules de la maison et de leurs enfants, car elles ont peu d'opportunités d'emploi ou de travail à l'extérieur de la maison. Cette situation a eu un impact négatif sur l'indépendance financière des femmes, et a également mis de nombreuses femmes dans une situation économique dépendante de leur mari.

3.3.4. Synthèse et avis personnel

Après le retour au pouvoir des talibans, la situation des femmes afghanes a changé, et beaucoup de restrictions ont été mises en place pour leurs activités économiques. Pendant cette période, les femmes afghanes ont été confrontées à des problèmes économiques très importants. Par exemple, les femmes qui sont impliquées dans leur carrière se sont vu refuser l'accès à de nombreux emplois publics et privés. Les talibans ont également interdit aux filles d'aller à l'école à partir du niveau secondaire et universitaire. Ces restrictions ont entraîné une diminution de la liberté économique et la croissance de la pauvreté et de la dépendance.

Opinion personnelle : je pense que le retour des talibans au pouvoir a eu des répercussions négatives sur les droits des femmes et compromet l'avenir économique de l'Afghanistan. L'accès à l'éducation permet une croissance économique, et priver les femmes de la possibilité d'étudier et de se former est non seulement une atteinte à leurs droits fondamentaux, mais a aussi de graves conséquences sur l'économie du pays. Pour améliorer la situation économique de l'Afghanistan, il est important de soutenir les droits des femmes en leur offrant des chances égales est crucial.

3.4. Politique

3.4.1. Comment les femmes afghanes résistent-elles aux régimes talibans ?

La résistance des femmes afghanes au régime taliban se manifeste de différentes façons, même dans des conditions difficiles et dangereuses. Par exemple les femmes afghanes ont manifesté à plusieurs reprises dans les rues de Kaboul et d'autres villes pour s'opposer à la politique des talibans. En général, le but de ces manifestations est de défendre le droit des femmes en revendiquant le retour aux droits fondamentaux tels que l'éducation, le travail et les libertés sociales.

Malgré les menaces sérieuses des talibans, de nombreuses femmes ont pris part à ces manifestations.

3.4.2. Les mouvements de protestation et d'activisme

Malgré les menaces des talibans, les femmes afghanes ont continué à manifester pour défendre leurs droits fondamentaux. Elles ont organisé des campagnes de sensibilisation notamment par le biais des réseaux sociaux et en posant des affiches de nuit pour ne pas se faire arrêter par les talibans. Lors de manifestations et de rassemblements dispersés, les femmes ont exigé la réouverture des écoles pour filles, l'accès au travail et la présence dans l'espace public avec souvent le même slogan « pain, travail, liberté ». Ces rassemblements sont généralement réprimés sévèrement par les talibans mais les militantes continuent à prendre le risque de manifester.

Un autre moyen important de résistance des femmes afghanes a été l'utilisation des réseaux sociaux pour dénoncer la situation de leurs droits à travers le monde. A travers des diffusions de contenus, vidéos et publications sur les réseaux sociaux, elles dénoncent l'absence de droits qu'elles vivent au quotidien. Il s'agit principalement du droit à l'éducation et au travail et des libertés sociales. Les réseaux sociaux sont connus comme l'un des outils de résistance les plus importants. Les femmes afghanes ont utilisé Twitter, Facebook, Instagram et d'autres plateformes pour dénoncer la répression et partager des informations sur les violations des droits humains. Ces activités leur ont permis d'attirer l'attention et le soutien international.

La communauté afghane à l'étranger, notamment en Europe et en Amérique du Nord a également joué un rôle important dans ces luttes en organisant des rassemblements et des manifestations. De cette manière, ils ont fait connaître les revendications des femmes afghanes aux gouvernements et aux institutions internationales. Par ces manifestations, les militants voulaient mettre la pression sur la communauté internationale pour qu'elle adopte des positions plus fermes contre le régime taliban et qu'il y ait une attention particulière sur la situation des femmes afghanes.

La radio Begum par exemple est un autre moyen de résistance et de soutien pour les femmes afghanes. Cette radio a été lancée en 2021 quelques mois avant le retour au pouvoir des talibans par Hamida Aman, une journaliste afghane exilée à Paris. « C'est une station de radio pour les femmes afghanes qui se concentre notamment sur l'éducation avec l'idée d'apporter l'école à la maison, puisque l'école est interdite. Elle émet en direct sur Facebook à Kaboul et aux alentours dans des zones plus rurales. Chaque jour, six heures sont consacrées à l'enseignement du persan

et du pachto, et d'autres programmes parlent de sujets comme la santé, la nutrition, l'éducation des enfants et des conseils pour les femmes. Les auditrices peuvent aussi poser des questions à des femmes médecins. L'objectif principal de la radio est de soutenir la voix des femmes afghanes, de leur fournir des contenus éducatifs, et de les aider à acquérir des compétences pour un avenir meilleur. Malgré les risques et les restrictions imposées par les talibans, Hamida Aman espère que la radio pourra continuer à fonctionner pour offrir ces ressources précieuses aux femmes ».¹²



Manifestation de femmes afghanes

3.4.3. Les réseaux de soutien communautaire

Afin d'aider les femmes afghanes privées d'éducation et d'accès à l'emploi, des réseaux de soutien locaux ont été mis en place. Par exemple, certaines femmes de différentes régions d'Afghanistan ont organisé de manière informelle et clandestine des cours d'éducation pour les filles. Ces cours ont lieu dans des espaces fermés et secrets.

Des femmes ont également créé des petites entreprises pour entretenir leur famille. Ces initiatives leur ont permis de faire face aux problèmes économiques et sociaux.

¹² Radio Begum, la voix des femmes afghanes (2024, March 8)

Pouvoir faire une demande d'asile est aussi un moyen pour les femmes afghanes d'obtenir une protection. Certains pays étrangers ont proposé aux femmes et aux filles afghanes de nouvelles opportunités d'éducation, de formation et de travail, même si beaucoup d'entre elles souhaiteraient créer de meilleures conditions pour retourner dans leur pays et reprendre une vie normale. En ce qui concerne la Suisse, le secrétariat d'État aux migrations (SEM) a pris la décision « d'assurer une protection aux femmes afghanes à partir du 17 juillet 2023. Jusqu'à présent, les Afghanes obtenaient une admission provisoire en arrivant en Suisse plutôt que le statut de réfugiée. Le SEM a déclaré qu'en raison de la dégradation de la situation des filles et des femmes en Afghanistan dans de nombreux domaines de la vie depuis la prise de pouvoir des talibans, les femmes afghanes doivent pouvoir obtenir le statut de réfugié ». ¹³

3.4.4. Synthèse et avis personnel

Les femmes afghanes ont différents modes de résistance contre le régime taliban, ce qui témoigne de leur forte détermination à protéger leurs droits humains et leurs libertés. Cette résistance comprend des médias sociaux, des activités clandestines et secrètes, le soutien mutuel au niveau local et familial, et même le recours à l'art et à la culture pour exprimer son opposition aux atrocités du régime taliban. Malgré les menaces de sécurité graves et les restrictions étendues, elles persistent à se battre de diverses manières pour réclamer leurs droits et démontrer qu'elles ne renonceront pas.

A mon avis la résistance des femmes afghanes à l'oppression et à la discrimination sous le régime taliban est un indicateur évident de leur résistance et de leur force. Les luttes ne se résument pas aux droits des femmes, mais portent aussi sur l'avenir d'un Afghanistan libre et équitable. A mon avis le soutien de la communauté internationale à ces résistances est extrêmement important.

¹³ Le SEM propose d'assouplir l'asile pour les femmes afghanes (20 novembre 2023)

4. Conclusion

Je constate que la situation complexe et critique de l'Afghanistan ces dernières années nécessite une attention particulière aux aspects droit, économique et politique de la femme afghane.

Comme on l'a vu dans l'aspect droit, de nombreux droits fondamentaux des femmes afghanes ont été perdus depuis le règne des talibans en 2021, et la liste est longue. Il s'agit de l'accès à l'éducation, des restrictions de l'accès aux lieux publics, du mariage forcé, de la restriction vestimentaire, de l'interdiction de participer à la vie politique, de l'exclusion du système l'égal, et de l'obligation d'être accompagné par un homme mahram.

En ce qui concerne l'aspect économique, l'arrivée au pouvoir des talibans a de graves conséquences sur la vie des femmes afghanes. Il s'agit de fortes restrictions de l'accès à l'emploi, la pauvreté et la crise économique pour les femmes afghanes. En conséquence, cela crée une dépendance économique envers leur famille ou leur mari.

Au niveau politique, nous avons vu que malgré toutes les restrictions imposées, les femmes afghanes continuent à se battre pour leurs droits fondamentaux en faisant des manifestations, en utilisant les réseaux sociaux et en créant des écoles clandestines.

Et la communauté afghane à l'étranger joue aussi un rôle important pour défendre le droit des femmes afghanes (radio Begum, SEM).

Ayant abordé ces trois aspects pour répondre à ma question principale qui est : les droits des femmes afghanes s'est-il détérioré sous le régime taliban ? La réponse est très claire. Leurs droits se sont considérablement détériorés depuis l'arrivée au pouvoir des talibans en 2021.

A la suite de ce constat, j'ai bien sûr d'autres questions pour lesquelles je n'ai pour l'instant pas de réponse. Comment faire pour qu'on n'oublie pas la situation des femmes en Afghanistan ? Que fait la communauté internationale ? Est-ce que la situation des femmes afghanes va pouvoir améliorer sous le régime taliban ?

5. Bilan personnel

Tout d'abord, j'ai bien réfléchi à mon sujet et à ma problématique, puis j'ai commencé à lire des articles sur la situation des femmes afghanes, en les sauvegardant toujours pour ne pas les perdre.

Ensuite, j'ai élaboré un plan détaillé avant de commencer à rédiger mon TPA. J'ai ensuite cherché quelqu'un que je pouvais interviewer, une personne qui avait vécu et travaillé en Afghanistan et qui avait vu à la fois l'époque des talibans et celle des non-talibans, afin qu'elle puisse répondre à mes questions et partager ses expériences et son point de vue.

Puis j'ai commencé à écrire mon TPA. Comme le français n'est pas ma langue maternelle, j'avais besoin d'aide pour corriger mes fautes d'orthographe, alors j'ai trouvé quelqu'un pour m'aider.

Ce que j'ai développé en faisant ce TPA c'est la planification et la gestion du temps. En effet, rédiger un TPA nécessite une bonne gestion du temps, car c'est une tâche complexe et le travail doit être divisé en étapes dans des délais réalistes.

Grace à ce TPA j'ai pu mieux comprendre la situation des femmes afghanes et leurs défis, ce qui m'a permis de me sentir moins impuissante.

Ce TPA a été pour moi l'occasion de ne pas oublier les femmes afghanes et de continuer à rappeler les difficultés et les défis auxquels elles sont confrontées. Ce projet me rappelle que les conditions de vie des femmes afghanes ne doivent pas être oubliées et que nous devons toujours nous efforcer d'améliorer leur situation.

Je suis très fière de moi d'avoir pu terminer ce TPA. Réaliser ce projet m'a non seulement mis sur la voie d'une croissance et d'un apprentissage supplémentaires, mais m'a également permis de partager les voix de femmes vivant dans des circonstances difficiles et peut-être de contribuer, dans une certaine mesure, à des changements positifs dans leur vie.

6. Remerciements

Je tiens à remercier ma famille qui a toujours été à mes côtés durant cette période, mon professeur d'ECG monsieur Sébastien Schnyder qui a répondu à mes questions, et je suis très reconnaissant à madame Sarah Kunz de la mesure AccEnt qui m'a beaucoup aidé pendant cette période à rédiger ce TPA.



7. Références bibliographiques

1. Lutaud, B. (2021, 21 septembre). *Afghanistan : qui sont les talibans ?* Le Figaro. Consulté le 9 janvier 2025 sur <https://www.lefigaro.fr/international/afghanistan-qui-sont-les-talibans-20210921>
2. Guedj, L. (2021, 16 août). *Afghanistan : 10 dates clés pour comprendre la montée en puissance des talibans.* France Inter. Consulté le 9 janvier 2025 sur <https://www.radiofrance.fr/franceinter/afghanistan-10-dates-cles-pour-comprendre-la-montee-en-puissance-des-talibans-5771980>
3. Organisation des Nations unies (2023, 15 juin). *Situation des femmes et des filles en Afghanistan.* Rapport. Consulté le 27 novembre 2024 sur <https://documents.un.org/doc/un-doc/gen/g23/125/68/pdf/g2312568.pdf>
4. Kok, F. (2023, 2 février) *La disparition des femmes afghanes de la sphère publique.* OSAR. Consulté le 27 novembre 2024 sur <https://www.osar.ch/publications/opinion/la-disparition-des-femmes-afghanes-de-la-sphere-publique>
5. Azoulay, A. (15 août 2024). *Afghanistan : 1,4 million de filles toujours interdites d'école par les autorités de facto.* UNESCO. Consulté le 5 décembre 2024 sur <https://www.unesco.org/fr/articles/afghanistan-14-million-de-filles-toujours-interdites-decole-par-les-autorites-de-facto>
6. Amnesty International. *Afghanistan 2023.* Rapport. Consulté le 12 décembre 2024 sur <https://www.amnesty.org/fr/location/asia-and-the-pacific/south-asia/afghanistan/report-afghanistan/>
7. Amnesty International. (2023, 25 mai). *La guerre des talibans contre les femmes. Le crime contre l'humanité de persécution sexiste en Afghanistan.* Rapport. Consulté le 12 décembre 2024 sur <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa11/6789/2023/fr/>

8. Behnia, Z. (2024, 8 mars). *Radio Begum, la voix des femmes afghanes*. Le Temps. Consulté le 18 décembre 2024 sur <https://www.letemps.ch/monde/radio-begum-la-voix-des-femmes-afghanes?srsId=AfmBOoqHhaS1FZFLCyNiGoYF2QofE1fMxIlexT5Eq4QXBIS9ck-Ekkfm>
9. Observatoire Romand Du Droit D'asile Et Des Étranger·Èrexs. (2023, 14 novembre). *Le SEM propose d'assouplir l'asile pour les femmes afghanes*. Consulté le 18 décembre 2020 sur <https://odae-romand.ch/breve/le-sem-propose-un-assouplissement-de-lasile-pour-les-femmes-afghanes/>
10. Geiser, A., Graf Mousa, B. (octobre 2023). En Afghanistan, les femmes et les filles disparaissent de la société. *Planète Exil*, 6. Consulté le 3 décembre 2024 sur https://www.osar.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Magazin_Fluchtpunkt/Fluchtpunkt_99_Fr_Web-2.pdf
11. Amnesty International. (2024, 23 avril). *La situation des droits humains dans le monde : avril 2024*. Rapport. Consulté le 20 novembre 2024 sur <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/7200/2024/fr/>
12. Boillat, F. (2021, 15 août). *Qui sont les talibans, qui ont repris le pouvoir en Afghanistan?* RTS. Consulté le 27 novembre 2024 sur <https://www.rts.ch/info/monde/12418862-qui-sont-les-talibans-qui-ont-repris-le-pouvoir-en-afghanistan.html>
13. Organisation des Nations unies (2024, 18 janvier) *Les droits des femmes sont essentiels au redressement économique de l'Afghanistan*. Consulté le 10 février 2025 sur <https://news.un.org/fr/story/2024/01/1142442>
14. Amnesty International (2022, 27 juillet). *Les talibans détruisent la vie des femmes et des filles*. Consulté le 7 février 2025 sur <https://www.amnesty.ch/fr/pays/asi-pacifique/afghanistan/docs/2022/les-talibans-detruisent-la-vie-des-femmes-et-des-filles>
15. Contributeurs aux projets Wikimedia. (2025, February 13). *Afghanistan*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Afghanistan>

8. Table des illustrations

Page 1: <https://www.hamshahrionline.ir/news/614853/> consulté le 27 novembre 2024)

Page 6: BankierPl, R. (2024, November 12). Afganistan po raz pierwszy od 2021 roku bierze udział w szczycie klimatycznym ONZ. *Bankier.pl*. <https://www.bankier.pl/wiadomosc/Afganistan-po-raz-pierwszy-od-2021-roku-bierze-udzial-w-szczycie-klimatycznym-ONZ-8843457.html> (carte géographique de l'Afghanistan)

Page 7 : Qureshi, A. De France Inter, L. R. N. (2021, October 5). Des études aux vêtements, ce que peuvent et ne peuvent plus faire les femmes en Afghanistan. *France Inter*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/des-etudes-aux-vetements-ce-que-peuvent-et-ne-peuvent-plus-faire-les-femmes-en-afghanistan-6351404> (Fille afghane avec le nouveau drapeau de l'Afghanistan)

Page16: Taylor-Rosner, N. (2022, February 22). En Afghanistan, ces femmes qui défient les talibans dans la rue. *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/resistance-en-afghanistan-ces-femmes-qui-defient-les-talibans-dans-la-rue> (photo de manifestation)

Page 20: Systems, E. (n.d.). *Remerciement / Actus 2019 / Les actus archivées / Agenda - Actus / Ma Ville / Accueil - labouheyre*. eZ Systems. <https://modetexte.labouheyre.fr/Ma-Ville/Agenda-Actus/Les-actus-archivees/Actus-2019/Remerciement> (photo, Merci)

9. Annexes

9.1. Interview

Entretien : le 10 janvier 2025, Mme Hendera Fajer.

Moi :

Bonjour madame Fajer. Tout d'abord, je vous remercie pour le temps que vous m'avez consacré. Vous étiez médecin et vous avez vécu en Afghanistan. Je voudrais savoir quelles étaient les conditions de vie des femmes afghanes sous le régime des talibans, notamment en termes d'accès à l'éducation et à la santé.

Madame Fajer :

Bonjour et merci.

Oui je travaillais comme médecin au service d'obstétrique et de gynécologie en Afghanistan, mais après l'arrivée au pouvoir des talibans, les choses ont changé. Pour les femmes, les conditions de vie et les conditions de travail sont devenues très difficiles. Tout d'abord les talibans ont fermé les écoles aux filles. Dans le domaine de la santé, la situation des femmes rencontrait des difficultés à accéder aux soins de santé, surtout dans les petits villages et dehors de la villes les femmes n'avaient pas beaucoup accès aux centres de santé. Même dans les grandes villes, au début les talibans n'autorisaient pas les femmes médecin à aller des services médicaux.

Moi :

Quelle est votre expérience de la situation de l'éducation des filles en Afghanistan ? Les familles peuvent-elles envoyer leurs filles à l'école ?

Madame Fajer :

Je n'avais pas encore émigré lorsque les talibans ont presque complètement stoppé l'éducation des filles. Les écoles de filles ont été fermées dans de nombreuses régions, et même dans les régions où elles sont restées ouvertes, des restrictions existent. Sous le gouvernement précédent, même si les conditions n'étaient pas idéales, les filles avaient la possibilité de poursuivre leurs études, mais sous le gouvernement taliban, cette opportunité leur a été complètement retirée. Dans de nombreuses familles, même si elles souhaitent envoyer leurs filles à l'école, la peur

des punitions des talibans les pousse à priver leurs filles d'école. Ces décisions auront des répercussions sur les générations futures.

Moi :

Est-ce que vous étiez témoin de mariages forcés sous le régime talibans ? Ou avez-vous déjà été confronté à ce problème vous-même ?

Madame Fajer :

les mariages forcés sont pas une nouveauté en Afghanistan, mais dans le gouvernement précédent, il y avait des associations de femmes qui pouvaient empêcher certains mariages forcés, et il y avait des femmes avocates qui pouvaient défendre les jeunes filles mais aujourd'hui dans de nombreuses zones sous contrôle des talibans, les filles sont forcées de se marier, même à un très jeune âge ces mariages ont généralement lieu en raison de la pauvreté ou les parents sont obligés de vendre leur fille pour pouvoir nourrir les autres enfants qui sont plus petits, et parfois même de menaces de la part des talibans. Heureusement, je n'ai pas été moi-même dans une telle situation, mais pendant toutes ces années où j'ai travaillé et été dans la société, j'ai été témoin de nombreuses filles contraintes à des mariages forcés, j'ai vu des filles de quatorze ou quinze ans qui venaient accoucher, et c'est moi-même accouché leur bébé.

Moi :

Avant le retour au pouvoir des talibans il était comment le gouvernement précédent ? quelle était la situation et le changement des droits des femmes par rapport à aujourd'hui ?

Madame Fajer :

Sous le gouvernement précédent, même si les femmes avaient beaucoup de problème et de défis elles pouvaient au moins participer à la société et aller à l'université pour étudier ou enseigner. Les femmes pouvaient occuper divers emplois même au parlement participer à des activités politiques et sociales même si les femmes étaient soumises à certaines restrictions sous le gouvernement précédent, elles pouvaient encore garder espoir pour l'avenir mais aujourd'hui, cependant, tous ces droits sont restreints. Par exemple, les femmes ne peuvent plus occuper la plupart des emplois. La présence des femmes dans les bureaux, les hôpitaux et de nombreux autres secteurs de la société a été complètement éliminée. Même les femmes n'ont pas le droit

de quitter la maison sans la compagnie d'un membre de la famille comme le mari, le frère ou le père.

Moi :

Étant donné que les femmes ne peuvent plus aller au travail quels est votre avis sur la situation économique de l'Afghanistan, comment les gens peuvent gagner leur vie ? vous pensez que la situation économique s'est-elle détériorée ?

Madame Fajer :

La situation économique en Afghanistan est vraiment mauvais le fait que les femmes ne peuvent pas aller au travail et que les femmes étaient une partie importante de la société et maintenant le pays est privé de cette partie.

Beaucoup de femmes qui avaient des métiers et qui aller au travail ne peuvent plus gagner leur vie, cela impacte négativement les familles et aussi l'économie de l'Afghanistan c'est une situation vraiment difficile.

Moi :

Comment pensez-vous que la jeune génération de femmes et des filles afghanes fera aujourd'hui face à ces conditions difficiles sous le régime des talibans, pourraient-elles contribuer à changer le statut ?

Madame Fajer :

A mon avis la jeune génération joue toujours un rôle très important dans le changement de situation que ce soit en politique ou dans le domaine social. C'est vrai que les conditions sont très difficiles pour les jeunes femmes afghanes aujourd'hui mais cette génération peut apporter de l'espoir et du changement. Elles peuvent partager des informations et des actions de sensibilisation sur les réseaux sociaux et faire entendre leur voix dans le monde. Pour commencer je pense que c'est une bonne idée de créer des groupes sur les réseaux pour donner les cours. Ce travail demande beaucoup de soutenir, beaucoup de courage et tout le monde ceux qui habite en Afghanistan ou ceux qui habite dehors de l'Afghanistan devrait s'entraider.

Moi :

Vous pensez que les organisations internationales ont pu défendre les droits des femmes afghanes ? vous pensez qu'il faut faire quoi en plus ?

Madame Fajer :

Les organisations internationales ont fourni des efforts, mais malheureusement mais je pense que ces efforts n'étaient pas suffisants malgré les pressions exercées sur les talibans les droits des femmes continuent d'être encore violé.

A mon avis l'une des choses nécessaires est de lancer des campagnes mondiales pour sensibiliser à la situation des femmes afghanes. Les organisations internationales pourraient également travailler plus avec les communautés afghanes pour trouver des solutions pratiques et durables pour soutenir les femmes. Et je pense que les pressions mondiales doivent se transformer en un mouvement coordonné dans lequel différents pays peuvent défendre les droits des femmes.

Moi :

Croyez-vous que la situation des droits des femmes en Afghanistan s'améliore sous le régime des talibans ou est-ce qu'elle va se détériorer progressivement ?

Madame Fajer :

Moi je pense que la situation ne semble pas s'améliorer en raison du comportement des talibans et des restrictions qu'ils imposent aux femmes dans divers domaines. Les talibans pensent que les femmes doivent rester à la maison et ne jouer aucun rôle dans la société et les femmes afghanes continuent d'être soumises. À mon avis, si des changements sérieux ne sont pas apportés aux politiques des talibans, la situation des femmes continuera de se détériorer.

Moi :

Merci beaucoup d'avoir partagé vos expériences et vos opinions avec nous. J'espère qu'un jour les conditions de vie des femmes afghanes s'amélioreront et que tout le monde dans ce pays pourra jouir des mêmes droits et des mêmes libertés.